

## Un projet qui ne se réduit pas à la simple construction d'un éco-quartier

La demande du concours est l'aménagement d'un éco-lieu en zone rurale. L'équipe pense que l'avenir de l'architecture se situe dans la réhabilitation du bâti existant. Aujourd'hui, il y a de réelles potentialités pour redonner vie à ces espaces délaissés. Chaque année, beaucoup de logements sont construits mais le taux de vacances ne cessent d'augmenter dans les centres-bourgs, notamment dans celui de Saint-Didier. Il est donc important d'agir sur le "déjà-là". Ils ont donc mis en place un phasage.

**Phase 1: Réhabilitation** - Le bourg de Saint-Didier sur Rochefort dispose d'un potentiel foncier important mais une grande partie des bâtiments sont vétustes. De plus, la présence de nombreux logements vacants les amène à agir en priorité sur la réhabilitation.

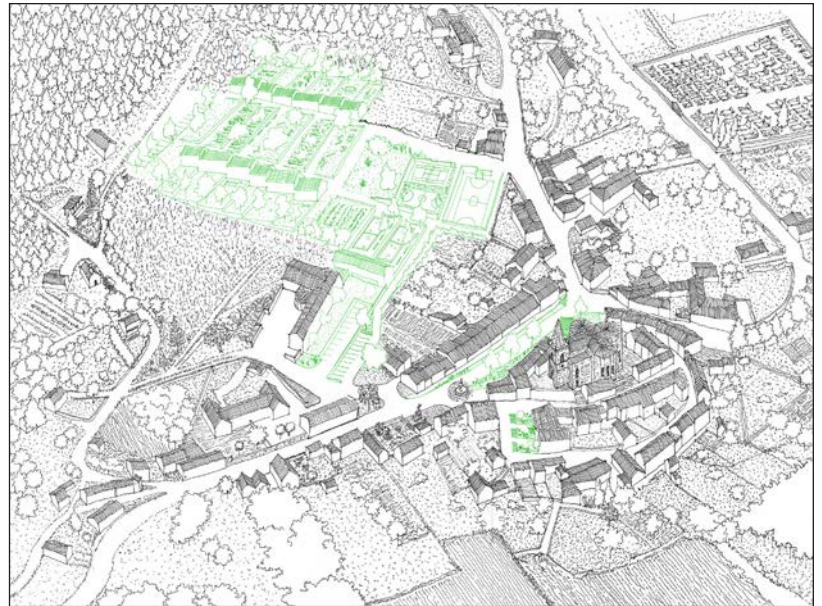
**Phase 2: Mobilités** - La présence des voitures dans le centre nuit à sa qualité spatiale. C'est pourquoi il est nécessaire de restructurer la voirie et d'agir sur les mobilités.

**Phase 3: Aménagement de l'espace public**. Le village est en manque d'animation et il est important d'améliorer la qualité de vie et la relation entre les habitants ainsi que de mettre en avant l'histoire du village.

**Phase 4: La construction de l'écoquartier** comme facteur de développement du village.



Illustration, Martin-Etienne, revue D'A, n°270.



Vue axonométrique de Saint-Didier-sur-Rochefort. En vert, les prochains changements pour la commune.

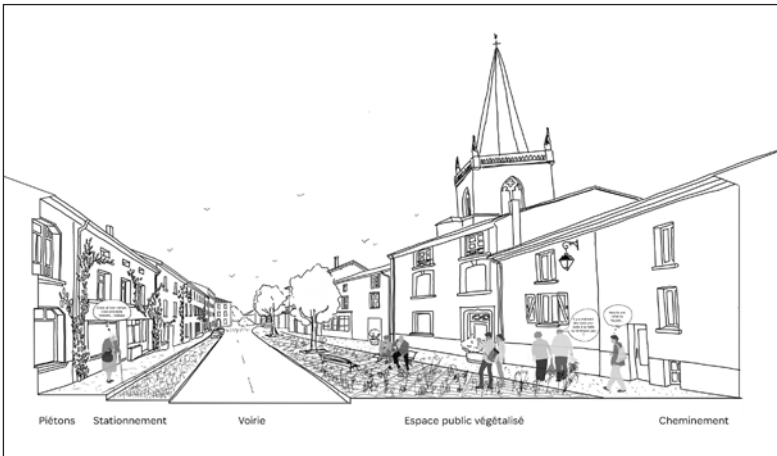
## Une intervention sur l'existant

### RÉ-PARER LE CENTRE-BOURG DE SAINT-DIDIER SUR ROCHEFORT

La réhabilitation du bâti existant permettra de lutter contre la vétusté et donner de l'attractivité aux logements. Il s'agira de mettre l'accent sur la qualité spatiale et constructive. C'est aussi l'occasion de réorganiser les logements selon différentes typologies et combinatoires. Par ailleurs, le fait d'agir sur les commerces situés en rez-de-chaussée permettra d'offrir aux habitants l'accès à de multiples services en lien avec la place publique. Ces commerces pourront aussi bénéficier de locaux plus équipés et d'avoir un accueil plus convivial. Il faudra également veiller à l'adaptation du bâti au regard des questions énergétiques, par exemple, assurer le remplacement des menuiseries extérieures et la mise en place d'une isolation continue pour limiter les ponts thermiques. La réhabilitation permettra de répondre à la mise aux normes handicapé, sécurité incendie, consommation énergétique etc.



Réhabilitation des façades



*Coupe perspective de la rue le bourg.*

## Un nouvel aménagement de l'espace public

L'aménagement de l'espace public consistera à revaloriser l'image du centre-bourg.

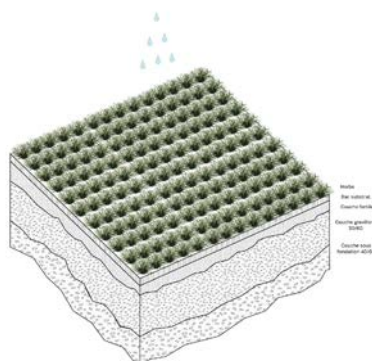
Le premier objectif est de favoriser la piétonnisation du village en limitant la présence de la voiture. Pour cela, la proposition est de structurer l'axe majeur existant. Des places de stationnement seront disposées uniquement le long des commerces et des parkings végétalisés seront implantés à proximité du centre bourg.

Ensuite, la plantation d'arbres et de végétaux protégera du soleil l'été mais permettra aussi d'apporter de la fraîcheur au sein du village. Il est essentiel que la qualité des espaces végétalisés présents sur le reste du territoire puisse pénétrer à l'intérieur du village.

De plus, la présence de mobiliers urbains incitera les résidents à s'approprier de nouvelles manière d'occuper l'espace public. En outre, la construction de ces mobiliers peut faire l'objet d'une participation citoyenne impliquant les habitants et les enfants de l'école. Le mobilier urbain permettra d'éviter le stationnement aléatoire des voitures dans le centre-bourg.

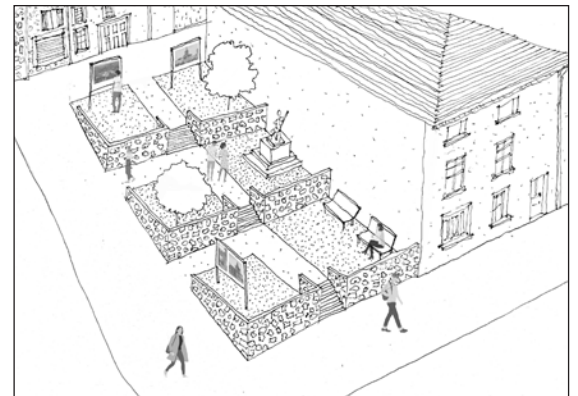
## Préserver les sols

Afin de répondre aux nouvelles lois en vigueur sur les questions climatiques et environnementales et particulièrement celles en faveur de l'artificialisation des sols avec la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), l'équipe propose de végétaliser l'ensemble des parkings et des espaces publics. Il est important que les sols restent perméables afin de limiter les inondations, favoriser le développement des végétaux et de la biodiversité. La préservation des espaces naturels est également un enjeu majeur pour freiner le rythme d'artificialisation qui ne cesse de s'étendre aux droit des grandes villes.



## Un patrimoine mis en avant

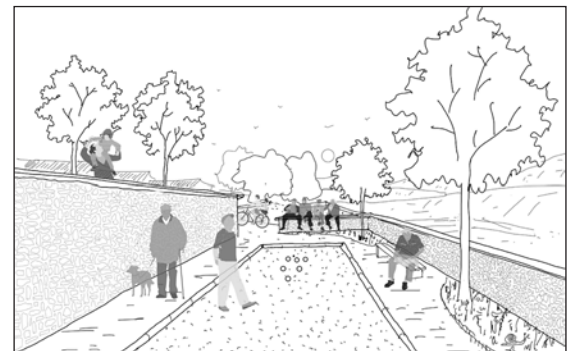
L'équipe souhaite instaurer également une piétonnisation du cœur médiéval car il dispose de petites ruelles étroites et attrayantes avec un patrimoine bâti remarquable qu'il est nécessaire de mettre en valeur. Un parcours ludique sur l'histoire du village visera à partager son évolution au fil du temps à tous les habitants et touristes.



*Axométrie- parc historique du centre médiéval.*

## Un nouveau cheminement

Un chemin pédestre sera créé pour relier l'école et l'EHPAD aux terrains de sport, et donnera un accès aux habitants vers les autres structures sportives tels que terrains de pétanque, terrains de jeux.



*Perspective des terrains de pétanques.*

## Organisation d'un workshop mobilier urbain

Les habitants du village pourront participer à la création de mobilier urbain en bois tel que des bancs et des chaises. Cet événement permettra de favoriser les rencontres avec les différents habitants du village et par la construction de ces mobiliers rendre le centre-bourg plus attractif et agréable.



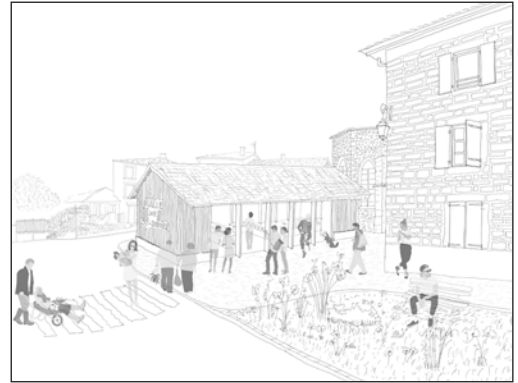
## Construction d'une halle au coeur du village

UN LIEU DE COMMERCE, UN LIEU CULTUREL, UN LIEU DE RASSEMBLEMENT

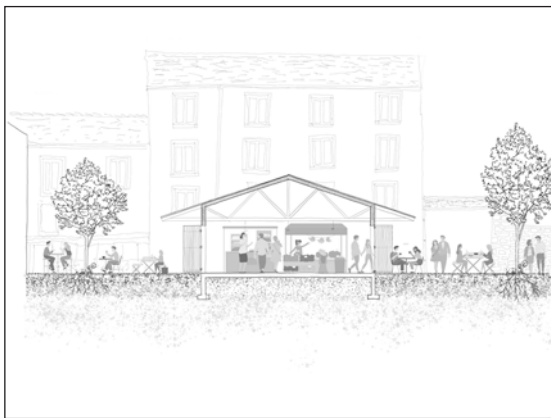
Une halle couverte sera construite à proximité de l'église. Elle rendra possible l'installation de multiples activités intergénérationnelles. Un système de portes batantes entre portiques permet au bâtiment d'évoluer en fonction des usages diurnes et nocturnes.

En accueillant le marché les différents producteurs locaux pourront mettre en avant leurs produits.

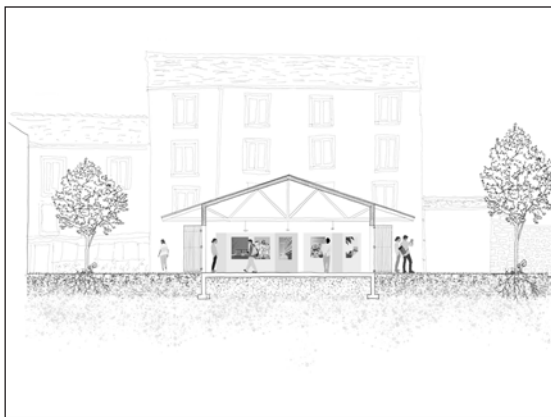
Des événements culturels pourront avoir lieu comme des concerts et des expositions ce qui permettra d'amener de la vie dans le centre-bourg.



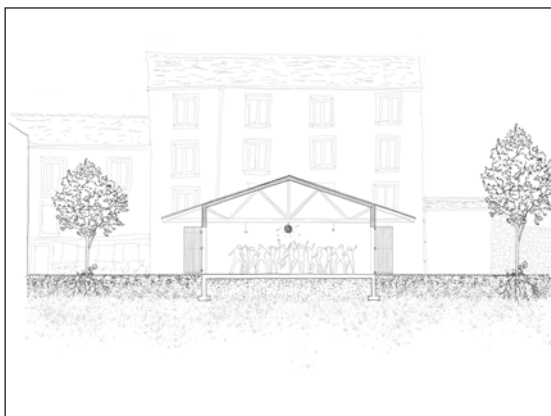
*Perspective de la halle.*



*La halle, jour de marché.*



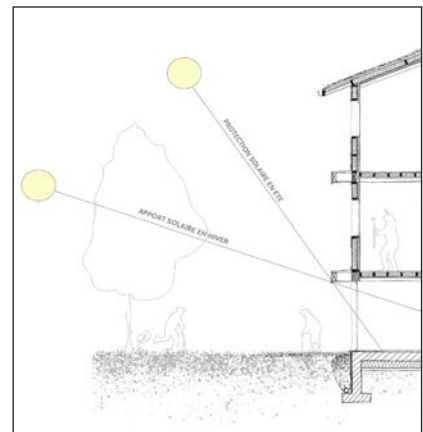
*La halle, jour d'exposition*



*La halle, jour de fête*

## Une extension de l'EHPAD

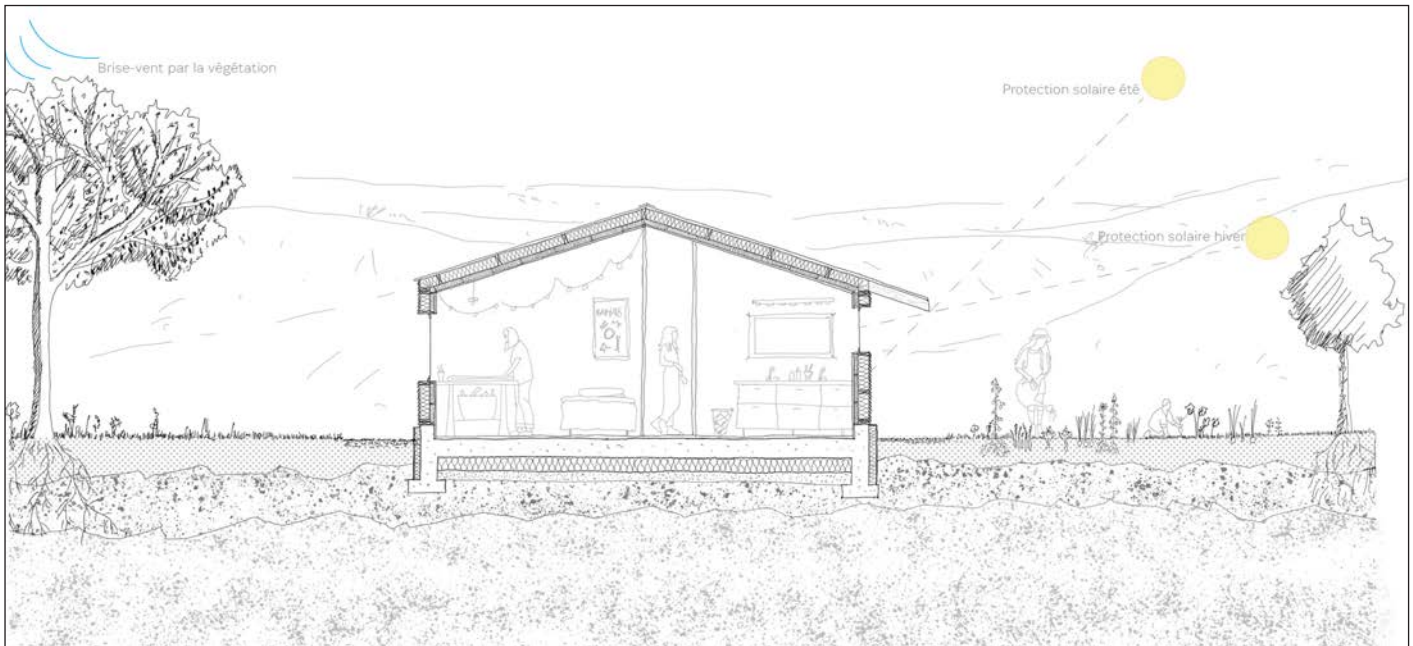
Le programme consiste en l'extension d'une maison de retraite existante, avec 24 chambres, des bureaux mais surtout des espaces de vie en lien avec un jardin orienté sud-est, de plain pied. L'extension a une forme de L ce qui permet d'avoir un espace privé extérieur. L'ehpad et l'extension sont articulés par un espace «tampon» faisant office de jardin d'hiver.



*Coupe détail de l'ehpad*



*Plan de l'ehpad*



Coupe détail d'un logement.

## Aménagement d'un éco-lieu à Saint-didier sur Rochefort

PRIVILEGIER L'AUTONOMIE ET LA PARTICIPATION COLLECTIVE

La construction d'un écoquartier est une problématique majeure pour la commune de Saint-Didier-Sur-Rochefort pour permettre une bonne intégration des futurs logements dans le paysage. Pour l'équipe le but de cet écoquartier est de privilégier l'autonomie et la participation collective tout en favorisant les relations intergénérationnelles. En effet, un écoquartier est un projet d'aménagement urbain visant à intégrer des objectifs de développement durable afin de réduire son empreinte écologique.

Pour répondre à ses objectifs, nous avons décidé d'opter pour la construction

de maisons mitoyennes en ossature bois passive pour l'ensemble du quartier avec la création de grands espaces communs (jardins partagés, terrains de jeux, parcs, végétations, etc) afin de favoriser les conditions du vivre-ensemble et de la solidarité.

Par ailleurs, l'équipe pense qu'il est judicieux pour la commune de Saint-Didier-Sur-Rochefort d'obtenir un label, et quoi de mieux que le label ÉcoQuartier instauré par les ministères de la cohésion des territoires des relations avec les collectivités territoriales et de la transition écologique et solidaire en décembre 2012. Ce label est un des piliers de la démarche EcoQuartier qui est en accord avec les attentes de la commune. Par l'acquisition de ce label, Saint-Didier-Sur-Rochefort va, non seulement, exposer sa démarche éco responsable, mais également communiquer et médiatiser la commune.

